

Le P'tit Journal

Bulletin communal d'information

N°50

Novembre 2024



Responsable d'édition : François BUDA

SOMMAIRE

• Compte administratif 2023	P 2 - 3
• Budget primitif 2024	P 4 - 5
• Travaux et matériels	P 6 - 10
• Médiathèque	P 11 - 14
• Concours maisons fleuries	P 15
• Vie économique	P 16 - 17
• Action Sociale	P 18 - 21
• Vie scolaire et périscolaire	P 22 - 23
• Animations du village	P 24 - 34
• Cérémonies	P 35 - 36
• Associations	P 37 - 47
• Informations pratiques	P 48 - 56

LE MOT DU 1ER ADJOINT

C'est un bulletin municipal un peu particulier que nous vous adressons aujourd'hui.

En effet, vous savez que M. Olivier JOSSEAUX a décidé, pour raison de santé, de quitter ses fonctions de Maire. Il reste cependant conseiller municipal.

En tant que 1er Adjoint, j'assurerai l'intérim jusqu'à l'élection du nouveau Maire.

Je vous rappelle que des élections municipales complémentaires auront lieu les dimanches 1er et 08 décembre 2024 (en cas de second tour) pour compléter le Conseil Municipal (2 postes vacants).

Je tiens à remercier chaleureusement M. JOSSEAUX pour l'ensemble de son travail en tant que Maire de Chambry depuis 23 ans. Nous pouvons toutes et tous saluer son engagement et son dévouement qui ont grandement participé à rendre notre commune moderne, sûre et agréable à vivre.

Concernant les projets les plus récents qu'il a portés, je citerai la rénovation de la mairie, le nouveau giratoire visant à sécuriser les abords des écoles en limitant la vitesse. Je pense également au réaménagement de la médiathèque avec la création d'un espace numérique et l'installation d'une imprimante 3D qui offrent à tous un accès aux dernières technologies et une ouverture à la culture.

Enfin en projet rue Robespierre : la rénovation des réseaux eau et assainissement par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et de la voirie par la commune.

L'année 2023 a, quant à elle, été marquée par le départ en retraite de Mme Béatrice JOSSEAUX, notre secrétaire de mairie depuis 38 ans à laquelle nous adressons à nouveau nos remerciements pour toutes ces années passées au service de la commune. Nous lui souhaitons une très belle et longue retraite bien méritée.

Vous retrouverez au fil des pages, les photos des travaux, des activités et festivités du village avec une petite rétrospective de ces dernières années. Nous espérons que cette lecture vous sera agréable.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

M. François BUDA

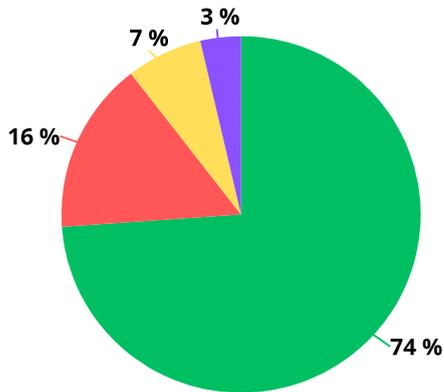
1er Adjoint assurant l'intérim du Maire



Compte administratif

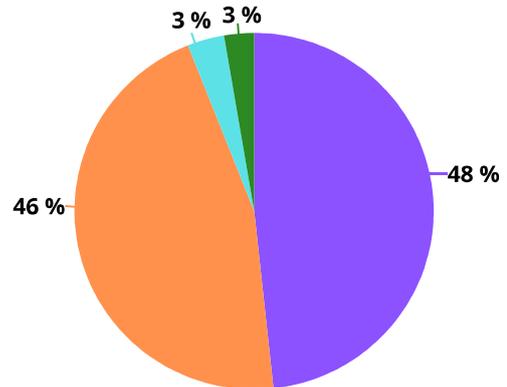
TOTAL RECETTES = 1 259 887,25 €

Recettes de Fonctionnement
1 221 021,86 €



Impôts et taxes	902 053,69 €
Dotations	190 617,11 €
Taxe publicité	83 795,00 €
Remboursements frais de personnel, logement, et divers	44 556,06 €

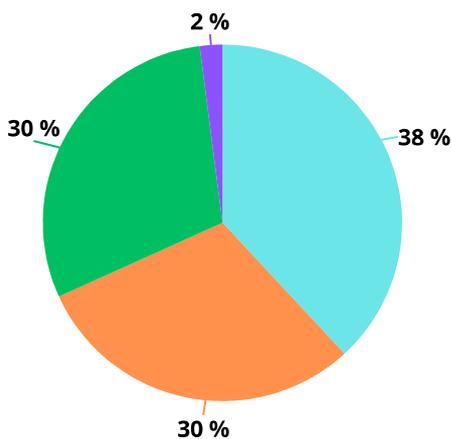
Recettes d'Investissement
38 865,39 €



FCTVA	18 767,03 €
Amortissements	17 764,58 €
Subvention pour l'achat des buts de foot	1 292,00 €
Taxe d'aménagement	1 041,78 €

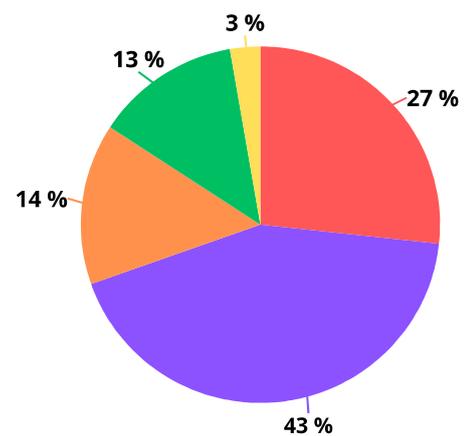
TOTAL DÉPENSES = 1 311 925,38 €

Dépenses de Fonctionnement
1 099 633,37 €



Charges générales	419 169,98 €
Personnel, salaires et charges	330 857,91 €
Taxes foncières et Impôts (reversements)	327 313,43 €
Amortissements et emprunts (intérêts)	22 292,05 €

Dépenses d'Investissement
212 292,01 €



Foyer, Mairie, Atelier, Médiathèque, Eglise, Ecoles et Pigeonnier	56 680,16 €
Voies / Réseaux, Cimetière et Stade	91 102,30 €
Emprunts (capital)	30 972,85 €
Matériels	27 730,64 €
Reversement taxe d'aménagement et amortissements	5 806,06 €

de la Commune 2023

Nous dégageons au 31 décembre 2023

Un excédent d'exploitation	743 999,78 €
Un déficit d'investissement	172 954,91 €
Résultat de clôture	571 044,87 €



L'INVESTISSEMENT

Les dépenses ont été consacrées, pour l'essentiel, à :

MEDIATHEQUE

- Création d'un espace numérique

CIMETIERE

- Création de columbariums et de cavurnes
- Achat d'une parcelle et étude de sol en vue de l'agrandissement du cimetière

VOIRIE ET RESEAUX

- Mission de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation du mini-giratoire, de la création de plateaux surélevés et de la sécurisation des traversées piétonnes Rue Jean Jaurès

PARC DES SPORTS

- Remplacement de buts

ATELIER

- Pose d'une borne de charge

MATERIEL

- **Atelier** : saleuse, souffleur à dos
- **Mairie** : sono, copieur, tables et 2 ordinateurs portables
- **Ecole primaire** : chaises
- **Garderie périscolaire** : armoire
- **Médiathèque** : bacs à livres



L'INVESTISSEMENT

BATIMENTS

- **Logement communal** : Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation
- **Pigeonnier** : Pose d'une porte
- **Médiathèque** : Remplacement de l'alarme

MATERIEL

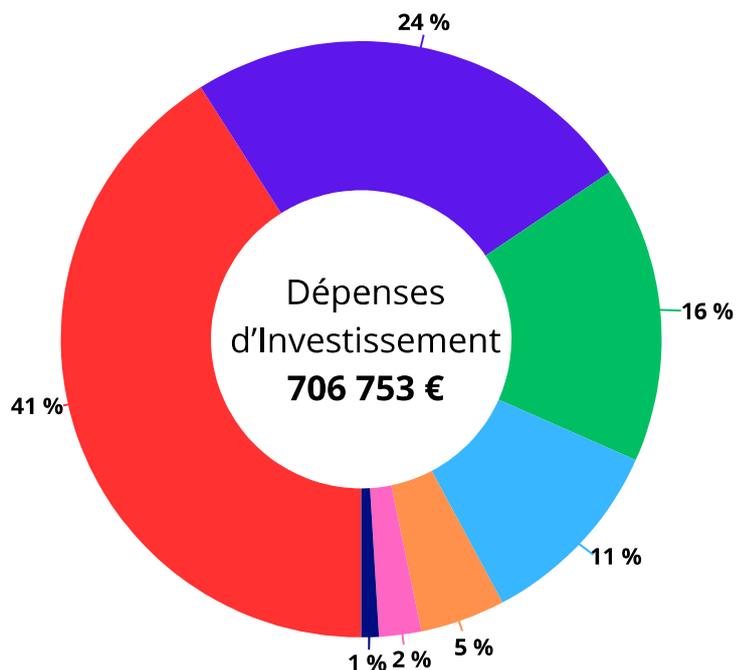
- **Atelier** : Tondeuse
- **Mairie** : Défibrillateur
- **Médiathèque** : Aspirateur
- **Ecole primaire** : Mini-four, Micro-onde
- **Salle périscolaire** : Luminaires
- **Cimetière** : Vitrine d'affichage
- Extincteurs

VOIRIE ET RESEAUX

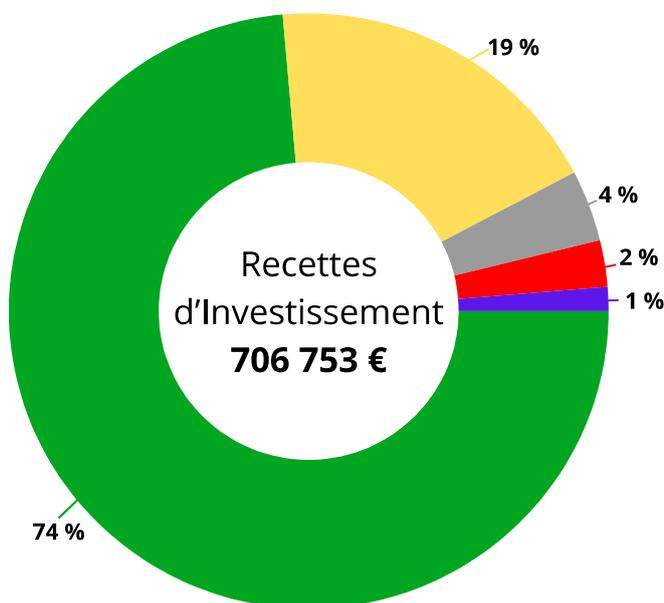
- Réhabilitation du mini-giratoire, création d'un plateau surélevé au carrefour des rues Jean Jaurès, Renoir et Saint Just, et sécurisation des traversées piétonnes rue Jean Jaurès
- Maîtrise d'œuvre pour la requalification de la voirie Rue Robespierre
- Poteau incendie



Budget de la

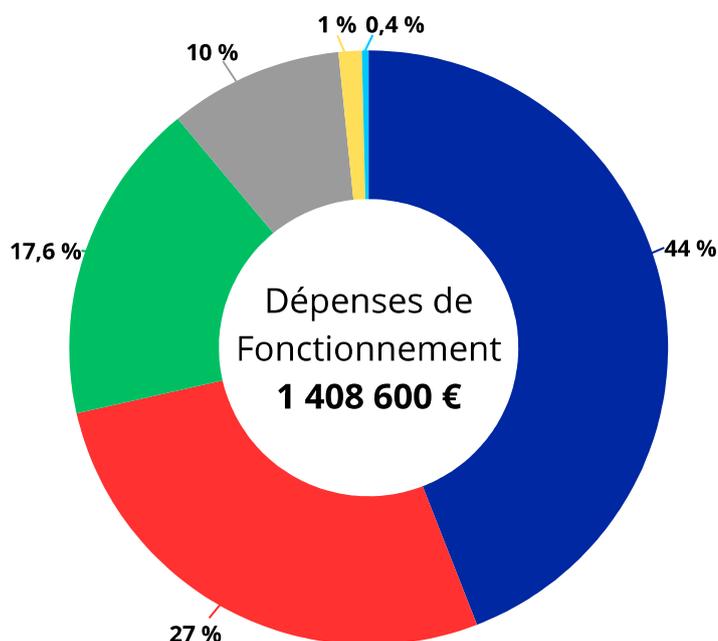


Voies et réseaux	290 037 €
Déficit antérieur reporté	172 954,91 €
Terrain	114 000 €
Atelier / Matériel / Pigeonnier / Logement communal	74 700 €
Emprunts, cession (opérations d'ordre) et divers	32 421,09 €
Plan Local d'Urbanisme	16 000 €
Mairie / Ecoles / Médiathèque	6 640 €



Affectation des résultats	520 336,45 €
Autofinancement dégagé de la section fonctionnement	132 000 €
FCTVA / Taxe d'urbanisme	27 441,55 €
Amortissements et divers	17 800 €
Subvention Médiathèque	9 175 €

Commune 2024



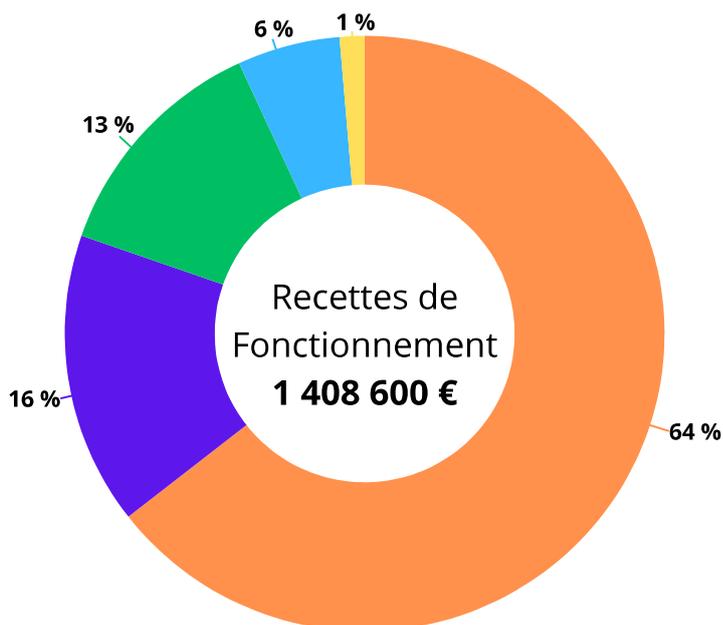
Charges générales	621 316 €
Personnel, salaires et charges	385 200 €
Taxes foncières et Impôts (reversements)	247 284 €
Financement Investissement	132 000 €
Dotations aux amortissements	17 800 €
Emprunts (intérêts)	5 000 €

LE FONCTIONNEMENT

Le Budget voté permettra de financer :

- **L'entretien du matériel et des propriétés de la commune** : mairie, écoles, médiathèque, foyer, église, atelier, logement communal, espaces verts, équipements sportifs et de loisirs, voirie et cimetière.
- **Les missions de service public** : accueil du public en mairie et à la médiathèque, accueil des élèves dans les écoles, garderie périscolaire, restauration scolaire et études surveillées.
- **L'organisation des fêtes et cérémonies officielles**
 - **L'action sociale** envers les personnes en difficulté, la remise des colis de vivres et l'organisation du repas des aînés
 - **Les cotisations au service départemental d'incendie** (transfert de la compétence à la CAPL)
 - **Le soutien aux familles** pour l'achat des fournitures scolaires, les naissances et les activités des enfants

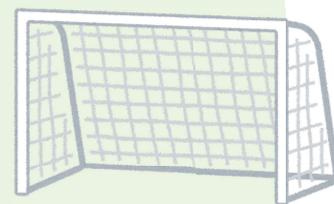
Impôts et taxes	907 855 €
Excédent antérieur reporté	223 663,33 €
Dotations Etat / FCTVA	180 339,67 €
Taxe sur la publicité	78 000 €
Cessions, écritures d'ordre et divers	18 742 €



DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT	706 753,00 €
DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 408 600,00 €
BUDGET TOTAL	2 115 353,00 €

REMISE EN ETAT DES TERRAINS DE FOOT

Les buts ont été remplacés en vue de la remise aux normes des surfaces de buts sur le terrain d'honneur.



Des panneaux de clôture ont également été installés sur le terrain d'honneur et le terrain annexe.



RÉHABILITATION, RÉAMÉNAGEMENT ET MISE EN CONFORMITÉ DE LA MAIRIE



SONORISATION DES CLOCHES DE L'ÉGLISE



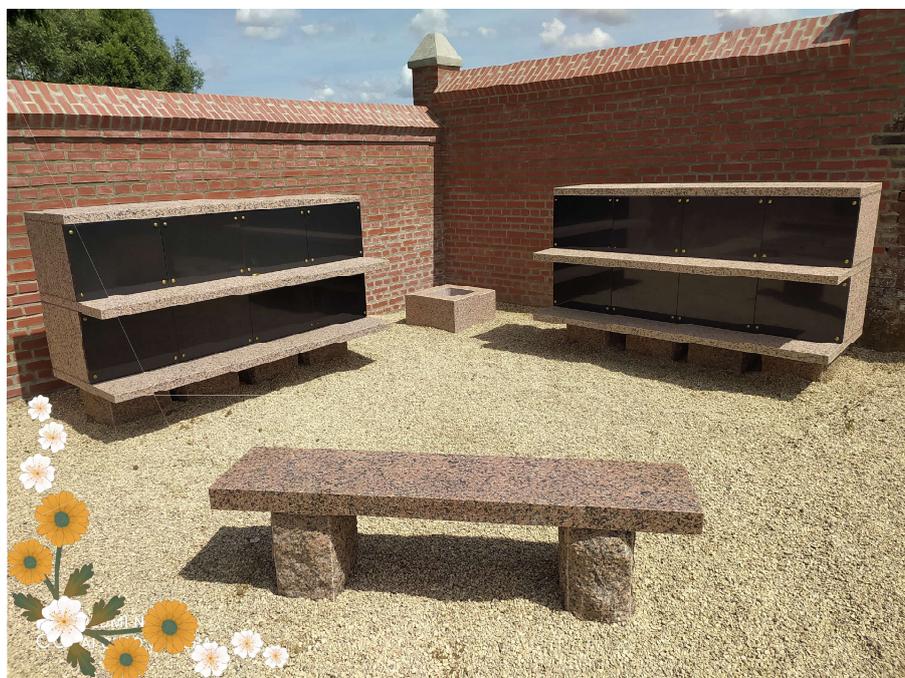
CRÉATION DE CARRÉS POTAGERS À L'ÉCOLE MATERNELLE



François BUDA,
Adjoint aux travaux



CRÉATION D'UN NOUVEL ESPACE CINÉRAIRE



En 2023, un nouvel espace cinéraire a été créé dans le cimetière de Chambry. Celui-ci se compose :

- de columbariums (2 x 8 cases)
- de 8 cavurnes
- d'un banc



François BUDA,
Adjoint au cimetière

RÉHABILITATION DU MINI-GIRATOIRE, SÉCURISATION DES TRAVERSÉES PIÉTONNES ET CRÉATION D'UN PLATEAU SURÉLEVÉ

CHAMBRY EN TRAVAUX



François BUDA,
Adjoint aux travaux

ACQUISITION DE MATÉRIELS

Tondeuse tractée

La commune va recevoir une subvention du Département dans le cadre d'Aisne Partenariat Investissement à hauteur de 10 % du montant HT de la tondeuse (soit une subvention de 4 237,00 €)



Défibrillateurs

2 défibrillateurs ont été installés dans la commune.

L'un se situe **sur le pignon gauche du Foyer Gérard Philipe**, en face de l'école maternelle.

Le second se situe **sur la façade des vestiaires du Parc des Sports**.



Saleuse



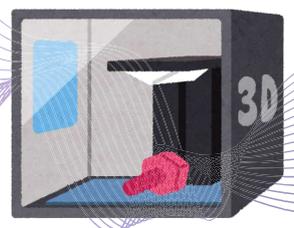
Tables et chaises pour la salle du conseil municipal



François BUDA,
Adjoint aux travaux

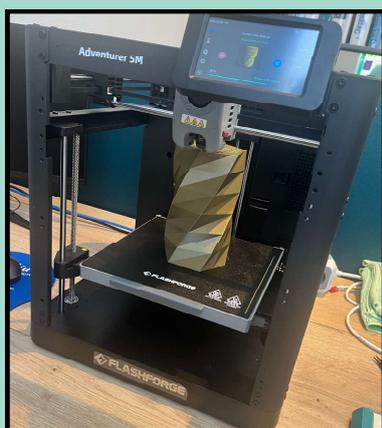


CRÉATION D'UN ESPACE NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE



La Médiathèque a été réaménagée durant l'année 2023 pour pouvoir accueillir un espace numérique.

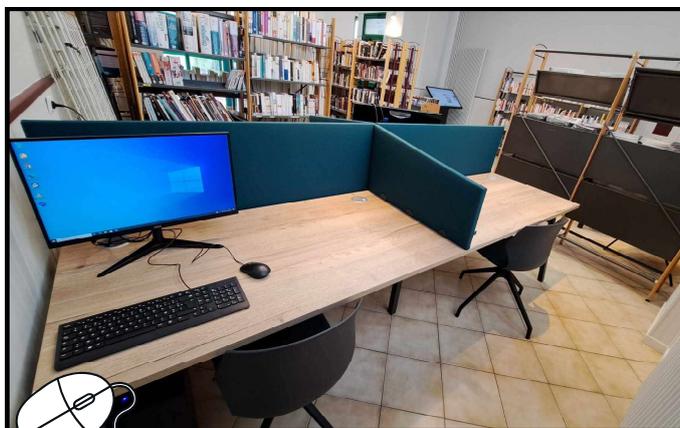
Celui-ci se compose notamment de plusieurs ordinateurs qui sont accessibles au public.



De plus, une imprimante 3D a été installée à la médiathèque près de l'espace informatique. Grâce à un logiciel adapté, vous pourrez réaliser vos propres modèles 3D.

Enfin, un espace jeu vidéo a été mis en place dans lequel vous pourrez vous divertir avec des jeux PS5 et Nintendo Switch, tels que : Mario Kart 8, Nintendo Switch Sports, Unravel Two, Fresh Start, Paleo Pines, etc.

L'espace numérique de la médiathèque a été inauguré par Olivier JOSSEAUX le vendredi 5 juillet 2024.



La commune a reçu pour ce projet une subvention du Département dans le cadre d'Aisne Partenariat Investissement à hauteur de 30 % du montant HT (soit une subvention de 9 391,01 €)

Sylviane LEFEBVRE,
Adjointe à la Médiathèque



ça bouge à la médiathèque



Nuit de la lecture
janvier 2023



Spectacle de marionnettes
avec Axothéa
Mars 2023



Atelier Bombes à
graines avec
Géodomia
Mars 2023



Atelier Bandes dessinées avec
Steeven Labeau Avril 2023



Live entre les livres
Atelier Percussions
corporelles
Juin 2023



Séance bébés
lecteurs



Le prix des incorruptibles
avec les élèves de la classe
maternelle
Mai 2023



Ateliers Linogravure et expositions avec Séverine Rabozzi

Janvier - Septembre 2023



Atelier Carillon avec Sandrine Manchon
Août 2023



Spectacle
Un tout petit monde
avec la boîte à bascule



Dessin anti stress avec Sandrine Manchon



Atelier d'Eveil musical avec l'association Izquierda



Prix des incorruptibles
avec les élèves de la
classe de CP Ce1 et Ce2
Mai 2024



Arts de la Parole
Avec Juliette
Cheriki - Nort
Poétesse
et les élèves de la
classe de CP CE1 CE2
Janvier - Avril 2024



Racontée Musicale
Le prince de Motordu avec
l'ensemble de flûtes de l'école de
musique des pays de la Serre



Cartes Pop-Up
Juin 2024



Live entre les livres
Mai 2024



Nuit de la lecture
Janvier 2024



Jeux de société
Juillet 2024

Partir en Livres
Atelier Médailles d'or avec
l'imprimante 3D
Juillet 2024



Bientôt à la médiathèque!



Horaires d'ouverture

	Période Scolaire	Vacances Scolaires
Lundi	9h - 11h45	
Mardi		9h - 12h 14h - 17h
Mercredi	9h - 11h45 14h - 17h	9h - 11h40 14h - 17h
Jeudi		14h - 17h
Vendredi	13h30 - 16h30	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	9h - 12h

Nous contacter

 Rue Renoir - 02000 Chambry

 03 23 23 74 69

 mediatheque@02chambry.fr

 <https://www.mediatheque-chambry02.fr>

 [mediathèque charlie chaplin de chambry](#)

Sylviane LEFEBVRE, Adjointe déléguée à la Médiathèque
Marie MOCHAL, agent communal

Le concours des maisons fleuries

La mairie organise un concours annuel des maisons fleuries.

Chaque lauréat reçoit un lot, avec un prix spécial aux trois premiers du classement.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Le jury passe dans le village et effectue la visite, la notation et le classement des maisons.



Une quarantaine de personnes ont participé à la remise des prix qui s'est déroulée le VENDREDI 17 OCTOBRE 2023 à la mairie.

Les personnes ayant atteint les 3 premières places du classement ont reçu chacune un bon d'achat de la mairie et une plante fleurie. Les autres participants, présents lors de la remise des prix, ont été également récompensés.

Ils ont pu choisir entre divers lots (fleur, plante, matériel de jardinage, bon d'achat, etc.).

Les lots sont achetés par la commune et complétés par des bons d'achat offerts par les Ets LECLERC et les Ets CYCLAM/AISNE. Leur générosité nous permet ainsi d'attribuer un lot à chaque participant. Nous ne pouvons que les en remercier chaleureusement.



Félicitations à Mme Agnès DARDENNE PARMENTIER et Mme Yvonne DHENIN, lauréates ex-aequo du Concours 2023.



Le jury est passé dans le village le 03 juillet 2024 et a jugé 91 maisons fleuries.

**La remise des prix aux lauréats aura lieu
le 15 NOVEMBRE 2024
à 19h00 à la Mairie.**

Claude HEMMERY,
Adjoint au fleurissement

VIE ECONOMIQUE

NOUVELLES ENSEIGNES



DELKO

11, rue Descartes
Atelier de réparation
automobile



BURGER KING

1, rue Voltaire
Restauration rapide



WOK KING

Rue Jean Jaurès
Restaurant



CARROSSERIE GHILLET

15, rue Colbert
Atelier de carrosserie
automobile



JYSK

Rue Descartes
Magasin de meubles



123 PARE-BRISE

1, rue Pierre Laplace
Service de réparation
de pare-brise



CLOPINETTE

1A, rue Emile Zola
Boutique de cigarettes
électroniques



AIXAM

1, rue Pierre Laplace
Vente et location de
voitures sans permis



BYE BUY CAR

2, rue Colbert
Vente de voitures
d'occasion



JOYEUSES FÉES

Rue Jean Jaurès

Magasin d'articles de fêtes



KFC

3, rue Montesquieu

Restauration rapide



V AND B

2, rue Voltaire

Magasin de vins et spiritueux



BOULANGERIE

ANGE

4, rue Voltaire

Boulangerie



LE COMPTOIR

DU MALT

Rue Descartes

Restaurant



TRANSAKAUTO

18, rue Colbert

Vente de voitures d'occasion



NOUVELLES ADRESSES



MIDAS

1, rue Pierre Laplace

Garage automobile



CHAUSSON MATÉRIAUX

Rue Voltaire

Magasin de matériaux de construction

ACTION SOCIALE

EN DÉCEMBRE ET EN JUIN, ONT ÉTÉ REMIS :



NOËL 2019

211 boîtes de chocolats
et 5 bons alimentaires

NOËL 2020

222 boîtes de chocolats
et 5 bons alimentaires



NOËL 2021

225 boîtes de chocolats
et 3 bons alimentaires

NOËL 2022

227 boîtes de chocolats
et 3 bons alimentaires

NOËL 2023

230 boîtes de chocolats
et 2 bons alimentaires

A l'occasion de la fête communale, la commune attribue un colis de vivres, un bon restaurant ou un bon traiteur (au choix) aux personnes âgées de plus de 65 ans au 31 décembre de l'année précédente et résidant dans la commune.

Pour les fêtes de fin d'année, la commune offre :

- une boîte de chocolats aux personnes âgées de plus de 65 ans au 31 décembre de l'année en cours et résidant dans la commune ;
- un bon alimentaire aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active résidant dans la commune.

Entre le 12 et le 31 décembre 2023, les membres du Conseil municipal ont procédé à la distribution des chocolats et ont ainsi pu partager un moment de convivialité avec nos Aînés.

Claude HEMMERY,
Adjoint à l'Action sociale



FÊTE COMMUNALE 2020

146 colis
et 57 bons restaurant

FÊTE COMMUNALE 2021

129 colis,
28 bons restaurant
et 61 bons traiteur



FÊTE COMMUNALE 2022

114 colis,
66 bons restaurant
et 43 bons traiteur

FÊTE COMMUNALE 2023

105 colis,
69 bons restaurant
et 50 bons traiteur

FÊTE COMMUNALE 2024

102 colis,
85 bons restaurant
et 38 bons traiteur

Pour les bénéficiaires du RSA

La Commune soutient les bénéficiaires du RSA résidant dans la commune par l'attribution d'un **bon alimentaire à Noël** sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois. Ce bon est d'une valeur de 40 euros pour les individuels ou de 120 euros pour les familles.

Participation aux frais de restauration scolaire

La Commune participe aux frais de repas des enfants de Chambry en fonction des ressources du foyer sous forme de secours versé aux parents, sur production :

- du **dernier avis d'imposition**
- d'un **relevé d'identité bancaire**
- d'une **facture acquittée** (disponible lors de l'achat de repas sur l'application MyPerischool)

Le secours est exclusivement réservé à l'achat de repas au restaurant scolaire de la commune d'Aulnois-sous-Laon.

Les barèmes de la participation communale sont les suivants (délibération du 25/03/2024 - exécutoire le 27/03/2024) :

- **Barème A** : revenus de 0 € à 16 500 € = 2 € versés à la famille par repas acheté
- **Barème B** : revenus de 16 501 € à 26 000 € = 1 € versé à la famille par repas acheté

Aide financière aux activités des enfants

La Commune verse aux familles résidant à Chambry une **participation financière aux activités de leurs enfants**. Si votre **enfant a moins de 19 ans** et participe à un centre de loisirs, une colonie de vacances, un stage ou un atelier, ou s'il adhère à une association sportive, culturelle ou artistique, la commune participe au financement de l'activité **en fonction des ressources du foyer** (la participation est plafonnée à 100 € ou 125 €, selon le quotient familial du foyer).

Pour bénéficier de l'aide financière, vous devez rapporter en mairie : votre dernier avis d'imposition, un RIB, un justificatif de participation aux activités (précisant le montant, l'objet, les dates, le nom et prénom de l'enfant), le livret de famille et, le cas échéant, un jugement de divorce.

Bons de scolarité

A l'occasion de la rentrée scolaire, la Commune alloue un **bon d'achat de fournitures scolaires d'une valeur de 100 € aux élèves résidant Chambry et fréquentant un collège ou lycée public**.

Ce bon est à retirer au secrétariat de la Mairie dès le 15 juillet, à justifier sur présentation d'un certificat de scolarité. Il est utilisable avant le 30 novembre de l'année en cours.



**REPAS DES
ANCIENS
24 MARS
2024**

**124 personnes ont participé au
repas**

**servi par le traiteur "Le Relais
CHARLEMAGNE" de Samoussy**

**et animé par
Mme Sandrine STIEVENARD,
chanteuse, et
M. Thierry LERNOULD,
musicien-chanteur,**

**pour le plus grand plaisir des
convives**

Claude HEMMERY,
Adjoint à l'Action Sociale



ATELIERS DES SÉNIORS

Dans le cadre du programme "Vieillir Sereinement" porté par le Centre Hospitalier de Laon et financé par le Département, des ateliers ont été organisés et animés par une diététicienne, un éducateur sportif et des pharmaciens de l'Hôpital de Laon.

Ce projet de prévention santé a pour but de prévenir la fragilité et la perte d'autonomie chez les personnes de plus de 60 ans.



ATELIER "NUTRIATHLON"

Cet atelier de 4 séances de 2H00 a aidé ses participants à se familiariser avec la notion d'équilibre alimentaire et à comprendre les enjeux de l'alimentation saine. De plus, cet atelier a également permis de mettre en lumière le bon usage du médicament. Et pour éviter les risques de chutes et favoriser l'activité physique, une séance a été dédiée à ces thématiques.

Cet atelier s'est déroulé entre juin et juillet 2023 et fut animé par une diététicienne, un éducateur sportif et des pharmaciens de l'Hôpital de Laon.

ATELIER "CUISINE D'ANTAN, CUISINE D'AUJOURD'HUI"

Cet atelier de 6 séances de 2H00 a permis aux participants d'en apprendre davantage quant aux risques de dénutrition et à l'équilibre alimentaire. Les séances ont porté sur divers sujets relatifs à l'alimentation (les fruits et légumes de saison, les protéines, le goût, l'eau, des idées de menus, etc.)



Cet atelier s'est déroulé entre septembre et novembre 2023 et a été animé par Mme Adeline LARZILLIERE, diététicienne.



ATELIER "AVANCER EN TOUT ÉQUILIBRE"

Cet atelier de 6 séances de 1H30 a permis à une douzaine de personnes de renforcer leurs muscles par le biais de jeux et exercices, alliant équilibre, coordination, proprioception et mémoire. Les participants ont pu améliorer leurs capacités physiques et motrices, et être plus alertes sur les potentiels risques de chute.

Cet atelier s'est déroulé entre mai et juin 2024 et fut animé par M. Louis COMPERE, éducateur sportif

Depuis maintenant plusieurs années, nous avons mis en place avec l'association SIEL BLEU :

ATELIER GYM PRÉVENTION DES CHUTES ET MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE

La gym proposée est adaptée au rythme et aux possibilités de chacun et pratiquée de façon ludique (travail debout et assis, sans exercices violents, ni trop difficiles ou trop rapides).

Les séances animées par Angélique se déroulent dans la salle du Foyer Gérard PHILIPPE le LUNDI de 15h00 à 16h00.

N.B. : Une participation financière vous sera demandée au trimestre et variera en fonction du nombre de participants.

Pour tout renseignement sur les séances, veuillez contacter Angélique SECLEPPE au 06.67.59.97.73 ou par mail angelique.secleppe@sielbleu.org



Claude HEMMERY,
Adjoint à l'Action Sociale

L'ÉCOLE

La Rentrée 2024

Notre école est composée de deux classes : une maternelle et une primaire.

Mme Anne LAREPPE encadre 9 élèves en Petite Section, 10 en Moyenne Section et 7 en Grande Section de maternelle ; et M. Emmanuel HUART, directeur, 10 élèves en CP et 8 élèves en CE1.

30 élèves de Chambry (du CE2 au CM2) fréquentent l'école primaire d'Aulnois.

La Garderie

Les élèves peuvent être accueillis en garderie dès 07h35 et jusque 18h00 et bénéficier d'un tarif dégressif en fonction des revenus du foyer.



Les sorties scolaires



Entre promenades à poney et cours de tennis, les jeunes élèves de l'école maternelle ont été enchantés par les sorties scolaires qu'ils ont pu faire en 2024.



Sortie au Centre équestre de Laon (13 juin 2024)

Sortie au Club de tennis de Vivaise (21 juin 2024)

Projet Arts de la Parole



Les élèves de CP - CE1 - CE2 de Chambry sont fiers de vous présenter les magnifiques œuvres qu'ils ont réalisées durant l'année scolaire 2023-2024 dans le cadre du projet "Arts de la parole". Les enfants, encadrés notamment par Juliette Cheriki Nort, poète, ont pu réaliser des créations poétiques autour des prénoms, d'objets dont l'utilité est à réinventer, des bruits, des paysages, etc.

Madame Juliette (Texte de Mercis)

Est une poète.

On a envie de la remerci-ette.

Avec elle, on a compos-ette

Des poésies avec des touill-ettes

Et des lettres

Avec des coquill-ettes !

On s'est bien amus-ette

Avec les lettres

Et les paillettes

De Madame Juliette.

Merci-ette, Chère poète

Pleine de talent-ette !!

La class-ette de CP-ette, de CEune-ette et de CEdeux-ette

(...) A Chambry

A l'école de la poésie, on fait du chant écrit

A l'école de la poésie, on réfléchit.

A l'école de la poésie, on joue avec les objets et on leur donne une nouvelle vie !

A l'école de la poésie, on a entendu, venant de la cuisine, des bruits.

A l'école de la poésie, s'envole notre esprit !

A l'école de la poésie, on sourit avec la poésie !

Chez nous dit le tigre,

On a le droit de lire

De s'amuser et de
rire

On garde beaucoup
de souvenirs

Sur cette drôle de planète...
Il y a un moulin-coiffeur
Qui fait plein de bonheur.



Dans les écoles,

C'est bien connu, les enfants font blablabla...

On s'assoit sur notre chaise, crcrrcr...

Nous ouvrons nos trousse, dzzzz...

Et nous écrivons la date, tchitchitchi...

Soudain le maître fait chutt...

(Mais les élèves continuent avec les chaises, brbrbr...)

Enfin les crayons écrivent thithithi la dictée !

Vlapr, on tourne la page du cahier

Tap-tap-tap, le maître signale que nous allons en récré...

Ding, dong, la cloche sonne, nous rentrons en classe

Et c'est reparti pour un tour !

Tig-tig-tig-tig, le maître tape les devoirs sur son ordinateur.

Trssss, les roues des cartables se dirigent vers la sortie !

C'est le silence de la classe !



Sur cette drôle de planète...
Il y a un tire-crotte de nez,
Pour, aux extra-terrestres,
donner à manger.



Ce thème d'année a conduit les élèves à produire des écrits et à acquérir de l'assurance pour les oraliser. Les élèves ont également partagé avec la Compagnie Acaly à la Gargouille, visité la Cité internationale de la langue française, découvert la Langue française des signes et des styles de poésies ... Les élèves et M. HUART, enseignant à l'école primaire, remercient chaleureusement la B.D.A. et la Médiathèque de Chambry !

Sylviane LEFEBVRE,
Adjointe aux affaires scolaires

Emmanuel HUART,
Directeur et enseignant à l'école primaire

Ambitieux comme l'ours

Motivée pour jouer à cache-cache

Brillante comme une paillette

Résistante

Ecoute



Adorable

Nerveux

Tenace

Héros

Orange

Naturel

Youpi !



RECETTE POUR FAIRE UN PAYSAGE
Prendre les arbres plein de neige,
Saupoudrez-les de soleil
Et la neige disparaît,
Le blé s'endort.
Une pensée de vent et il se réveille,
Un ciel bleu très sage.
Agrémentez-le de nuages
Et il se met à danser.
Le lac brille à l'horizon,
Reflète les arbres de mille façons.
Les pierres posées sur le chemin
Guident vers la forêt enchantée.



Sur cette drôle de planète...
Il y a un choulon

Qui rend moins les gens grognons



Vacances d'automne 2019
*Tennis de table
 & jeux anciens*
 avec SERVI FÊTE et le Tennis Club de
 l'ASPTT de Laon



Vacances d'hiver 2020
ATELIERS CULINAIRES
et activités ludiques
 avec
 LES FRANCAS



RETRO

Ateliers

De octobre 2019



Vacances d'automne 2020
**UN PETIT TOUR EN
 EUROPE**
 avec
 LES FRANCAS



Vacances d'été 2021
**OLYMPIADES
 DU SPORT**
 avec
 ARENA FUTSAL INDOOR

Vacances d'automne 2021
ACTIVITÉS SPORTIVES
et activités culinaires
 avec
 LES FRANCAS




SPECTIVE des enfants

à octobre 2022



Vacances d'hiver 2022
*Activités culinaires
et bricolage*
avec
LES FRANCAS



Vacances de printemps 2022

SPORT ET

théâtre

avec le Comité Départemental du
Sport en Milieu Rural de l'Aisne

Vacances d'été 2022

SEMAINE SPORTIVE

avec le Comité Départemental du
Sport en Milieu Rural de l'Aisne



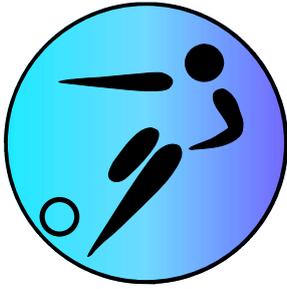
Vacances d'automne 2022

**Nature
et environnement**

avec
LES FRANCAS



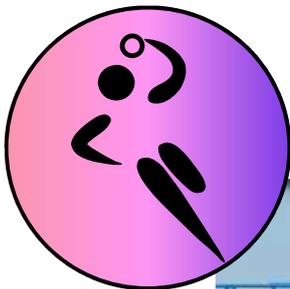
Vacances d'été 2023



SEMAINE SPORTIVE



avec
le Comité départemental
du sport en milieu rural



Environnement ET SPORT

Vacances
d'automne 2023

avec
LES FRANCAS





SPECTACLE DE NOËL

DU 02 DÉCEMBRE 2023

Les petits et les grands ont été captivés par les tours de magie proposés par le magicien. Certains enfants ont même eu la chance de participer au spectacle !

A la fin du show, le Père Noël est venu, pour le plus grand bonheur des enfants, avec un panier rempli de bonbons et de chocolats.



Carine ELOY,
Adjointe aux fêtes



Vacances d'hiver
2024

*Ateliers
culinaires,
chants,
dances,
sports, etc.*



avec
LES FRANCAS

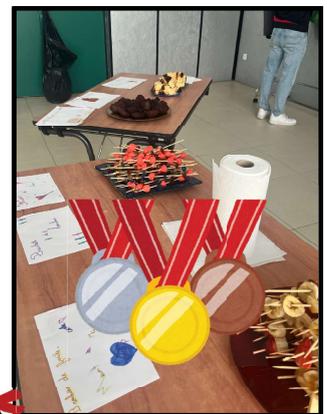




Vacances de
printemps
2024

**JEUX
TRADITIONNELS,
SPORTS
OLYMPIQUES ET
SPORTS
PARALYMPIQUES**

avec
LES FRANCAS



JEUX SPORTIFS ET DIVERS, ET IMPRESSIONS DE MÉDAILLES OLYMPIQUES EN 3D



Vacances d'Été
2024



avec
le Comité départemental
du sport en milieu rural





Fête communale rétrospective



2022



Après deux années marquées par la Covid-19, qui a amené à l'annulation de la fête en 2020 et 2021, l'année 2022 a permis aux habitants de Chambry et alentours de se retrouver pour partager un moment convivial entre les différents manèges et spectacles.



Tout le monde a été charmé par les fantastiques cracheurs de feu, le réveil musical, le spectacle endiablé de salsa, les nombreuses attractions proposées et le sublime feu d'artifice.



Que du plaisir !

2023

La fête communale de 2023 a encore été un moyen pour les habitants de se retrouver et de s'amuser.

Entre le spectacle présenté par "Tengri et leurs Saltimbanques", l'apéritif concert animé par Christian Cauchy et Pascal Desse, le concours de pétanque, le repas champêtre, le réveil en fanfare, les manèges et le feu d'artifice, il était difficile de s'ennuyer.

C'EST LA FÊTE !





FÊTE COMMUNALE JUIN 2024



Cette année encore, les habitants de Chambry ont été ravis par les différentes animations proposées lors de la fête par la commune et l'association du Comité des Fêtes. Réveil musical, spectacle et blind test proposés par Dita Vonkas, spectacle de danse présenté par Euro Dance, Voyage dans les nuages, repas champêtre et bien sûr manèges pour les enfants.

Le feu d'artifice a embrasé le ciel de Chambry et mis des étoiles dans les yeux de nos habitants.



Carine ELOY,
Adjointe aux fêtes

JAZZ'TITUDES

Dans le cadre du festival annuel "Jazz'titudes", nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir à Chambry de nombreux musiciens très talentueux.



Le **5 mars 2022**, nous avons accueilli **LES BARBOOZES TRIO** "**Pilleurs de tubes**", un groupe composé de 3 musiciens experts en détournement de son, qui ont "jazzéifié" 80 ans de tubes incontournables, pour le plus grand bonheur du public.

28.02.2020
★ CONCERT ★
Nirek Mokal and his
Boogie Messengers
VENDREDI 28 FÉVRIER
2020
28.02.2020

25.09.2021
CONCERT
JAZZAQUATRE
SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021
25.09.2021

04.03.2023
CONCERT
Doriz & Pastre -
fathers and sons
SAMEDI 4 MARS 2023
04.03.2023



Le **16 mars 2024**, le groupe "**Quai de la Seine**", composé de 5 musiciens de la scène jazz parisienne, ont enchanté le public du Foyer Gérard PHILIPPE, venu très nombreux.

Carine ELOY,
Adjointe aux fêtes

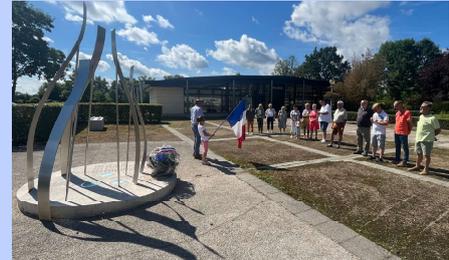


LA CÉRÉMONIE du 08 mai 2024

Cette journée commémore la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

LA CÉRÉMONIE du 14 juillet 2024

Cette journée de Fête Nationale commémore la prise de la Bastille du 14 juillet 1789 et la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790.



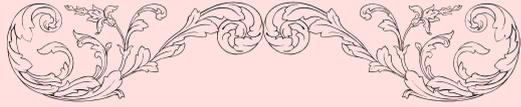
Le 04 octobre 2023 et le 03 avril 2024, nous avons reçu la visite de M. FRAISE Mathieu et Mme TUJEK Annie, conseillers départementaux. Ce fut l'occasion pour les habitants de s'entretenir avec eux et de faire remonter leurs préoccupations.

La Commune a accueilli le 22 avril 2024 la réunion organisée par le Conseil Départemental relative aux subventions API / APV (Aisne Partenariat Investissement / Aisne Partenariat Voirie).

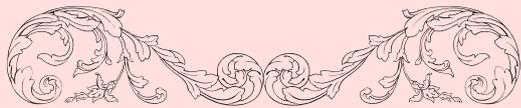


Cette réunion s'inscrit dans la politique départementale de soutien et d'accompagnement des communes et intercommunalités. C'est durant cette réunion que la répartition des subventions pour les investissements et les projets de voirie des communes de l'Aisne est discutée.

Carine ELOY, Adjointe aux fêtes



*Départ en
retraite*
**DE BÉATRICE
JOSSEAUX**



Après 38 années de bons et loyaux services au poste de secrétaire de mairie, Béatrice JOSSEAUX a décidé de prendre sa retraite. Le 23 juin 2023 a été l'occasion de fêter le départ d'un agent communal qui s'est beaucoup investie pour la commune.

Nous lui souhaitons la plus agréable des retraites !





L'association a pour but d'accompagner les projets d'école, de s'assurer du respect de l'hygiène et de la sécurité des enfants dans les écoles, et de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ASSOCIATION*

EN JUIN

**KERMESSE et
SPECTACLE DES
ENFANTS**

EN OCTOBRE

**SOIRÉE SOUPE
ou SOIRÉE
HALLOWEEN**

EN NOVEMBRE

**BROCANTE ou
BOURSE AUX
JOUETS**

Contact :

Présidente : Audrey CORDIER au 06.86.15.34.37

Mail : ape.chambry@gmail.com



SOIRÉE HALLOWEEN

L'association a organisé une soirée Halloween le 12 octobre 2024 au Foyer Gérard PHILIPPE.

Pour l'occasion, les invités ont pu se déguiser. Frissons et bonne humeur ont été les maîtres-mots de cette soirée. Les participants ont été ravis !



*sous réserve du maintien de l'événement

La Présidente,
Audrey CORDIER

FOYER CULTUREL LAIQUE GÉRARD PHILIPPE

L'association compte 47 adhérents toutes sections confondues.

Adhésion annuelle à l'association : 12 € pour les + de 18 ans.

PETIT RAPPEL DES DIFFÉRENTES SECTIONS



Gym

Cours animés par
l'association Siel Bleu

**Le Lundi de 18h30 à 19h30
au Foyer Gérard Philipe**

Reprise le Lundi 09 septembre 2024

Tarif annuel : 100 €

Contact : Mme Françoise LEPOT au
03.23.79.27.53 ou par mail à
franlep@free.fr



LOISIRS CRÉATIFS



**Le Mardi et le Jeudi de 14h00 à 17h00
dans la salle au 2 rue Saint-Just**

Reprise le Jeudi 05 septembre 2024

Tarif annuel : 50 €

Exposition des travaux
2 fois par an



Contact : Mme Nicole COMBA
(03.23.23.74.82) ou Mme Claudine
SIMONIN (03.23.79.20.58 ou
06.70.41.31.06)



LOISIRS ET CULTURE

Cette section organise des sorties au Théâtre. Retrouvez
nos dernières soirées en page suivante.



YOGA

Cours animés par Christian HAVART

**Le Jeudi de 18h30 à 20h00
au Foyer Gérard PHILIPPE**

Reprise le Jeudi 19 septembre
2024

Tarif annuel : 100 €

Contact : Sylviane LEFEBVRE au
03.23.79.39.79 ou par mail à
domchamb02@outlook.fr



Cette section propose, en général tous les ans, deux pièces de théâtre au Foyer Gérard PHILIPPE et une sortie à Paris.



Pièce "La Magie Offenbach"
interprétée par la
compagnie Lyricopresto

le 12 mars 2022
au Foyer
Gérard PHILIPPE de
Chambry



Pièce
"Pourquoi moi?!"
interprétée par la
compagnie Comédia Laon

le 23 avril 2022
au Foyer Gérard PHILIPPE
de Chambry

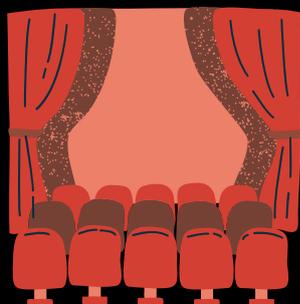
Pièce "L'indice à l'index"
interprétée par la
compagnie Comédia Laon

le 30 avril 2023
au Foyer Gérard PHILIPPE
de Chambry



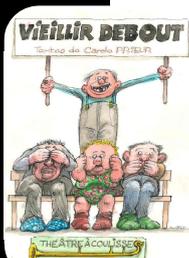
**Diner suivi de la
pièce "Tu ne te
marieras point,
mon fils"**

le 11 novembre 2023
au café-théâtre LA
GARGOUILLE à LAON



Pièce "Viellir Debout"
interprétée par la
compagnie Théâtre à
Coulisses

le 13 avril 2024
au Foyer
Gérard PHILIPPE
de Chambry



**Sortie à Paris et
pièce "Le Bracelet"**
avec Jean-Luc Reichman
et Isabelle Mergault
au Théâtre des
nouveauautés

le 05 mai 2024

La Présidente,
Sylviane LEFEBVRE
Mail : domchamb02@outlook.fr
Tél : 03.23.79.39.79



COMITÉ DES FÊTES DE CHAMBRY

Le Comité des Fêtes organise des fêtes et des manifestations dans le but de rassembler les habitants de Chambry pour leur permettre de passer d'agréables moments dans la bonne humeur et la convivialité.

Composition du Comité des Fêtes :

Président : Monsieur Hervé HERNU

Secrétaire : Monsieur Joël BUDA

Trésorière : Madame Béatrice HEMMERY

Vice-trésorier : Monsieur Sébastien ROUILLAT



les membres actifs

au nombre de 11 personnes



LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS



MARCHÉ DE NOËL

Le 17 décembre 2023, le Comité des fêtes a organisé son premier marché de Noël. Les exposants ont été nombreux pour cette première édition, et les visiteurs ne savaient plus où donner de la tête entre les mets délicieux et les objets artisanaux mis en vente.

Le Comité des Fêtes a également eu l'honneur d'accueillir sur le marché le Père Noël, pour le plus grand bonheur des enfants.

SOIRÉE DE LA SAINT-SYLVESTRE

Le Dimanche 31 décembre 2023, le Comité des Fêtes a organisé un repas dansant afin de célébrer le passage à l'année 2024. Entre dîner, animations, danses et cotillons, les 96 participants se sont beaucoup amusés.



Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le 31 décembre 2024 pour fêter ensemble la nouvelle année. Pour tout renseignement, appelez le 06.16.85.52.17.

SORTIE - MUSÉE ET REPAS

Le Comité des Fêtes a organisé le 12 mai 2024 une sortie en bus. Les 43 participants se sont d'abord arrêtés pour visiter le Musée LAUNOIS Bernard, connu sous le nom de "Musée de la vigne et du vin" à Mesnil-sur-Oger (Marne).

Le groupe a ensuite continué son chemin pour savourer un délicieux repas dans le cadre magnifique du Château de Villers-aux-Bois.



LE MARCHÉ CAMPAGNARD

Entre avril et novembre, le marché campagnard vous attend au Foyer Gérard PHILIPPE de 17h00 jusque 19h30. En déambulant entre les étals, vous pourrez craquer pour les produits de nos producteurs locaux et les merveilles des différents artisans.



Le Président, Hervé HERNU

Tél. : 06.08.16.63.15

Mail : nouveaecomitefeteschambry2021@gmail.com

ASSOCIATION DE PÊCHE DE CHAMBRY

L'ouverture de la saison 2024 a eu lieu :

- le 10 mars 2024 (hors le brochet)
- le 14 avril 2024 (pour le brochet)

La fermeture aura lieu le 07 décembre 2024.



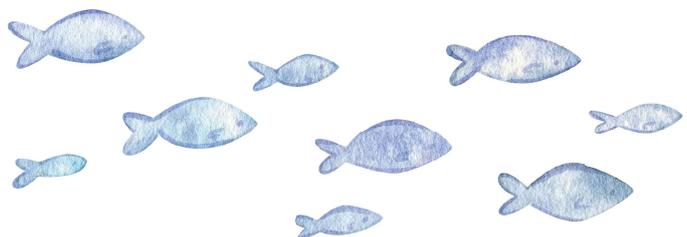
Tarif des cartes :

- Carte à la journée (du 12 mai au 07 décembre 2024) : 5 €
- Cartes à l'année :
 - 33 € pour les + de 18 ans
 - 23 € pour les - de 18 ans

Les membres du bureau passent régulièrement aux étangs pour délivrer les cartes.

Le réempoissonnement a eu lieu le
12 février 2024.

Ont été remis dans les 2 étangs : 200
kg de **Gardons**, 100 kg de **Tanches**,
10 petits **Sandres** et 4 **Esturgeons** de
toutes tailles.



LES MANIFESTATIONS DE 2024

JOURNÉE PÊCHE A LA TRUITE

Les pêcheurs de tous âges se sont réunis le dimanche 28 avril 2024 autour des étangs de Chambry pour une journée pêche à la truite qui a su ravir tous les participants !



SORTIE PÊCHE EN MER

Le dimanche 15 septembre 2024 a eu lieu la sortie pêche en mer. Les participants sont partis à DIEPPE où ils ont embarqué sur le bateau Le Jehan Verrazane. Si certains en ont profité pour pêcher (des maquereaux, des cabillauds, des poissons plats, des dorades, etc.), d'autres ont pu simplement savourer une sympathique balade en mer.

Le Président,
Noël DUBOIS
Mail : noel.dubois02@gmail.com



CHAMBRY FOOTBALL CLUB



Le club compte 2 équipes séniors, 1 équipe vétérans et 1 équipe féminine. Le Club est en entente avec Aulnois-sous-Laon des U6 jusqu'aux U18.

Les entraînements ont lieu à CHAMBRY :

- **pour les joueurs en U16 et U18** : les LUNDIS de 18h30 à 20h00
- **pour les joueurs en U12 et U13** : les MERCREDIS de 18h00 à 19h30
- **pour les joueurs en U14 et U15** : les JEUDIS de 18h00 à 19h30
- **pour les joueurs en U10 et U11** : les JEUDIS de 18h00 à 19h45
- **pour l'équipe féminine** : les VENDREDIS de 19h00 à 20h30.



Les matchs des enfants ont lieu le samedi et ceux des adultes ont lieu le dimanche.



LES MANIFESTATIONS DU CLUB

TOURNOI DE POKER

Le samedi 13 janvier 2024 a eu lieu au Foyer Gérard PHILIPPE un tournoi de poker organisé par l'association, en collaboration avec le Poker Club Laonnois.



BROCANTE

Le jeudi 9 mai 2024, le club a organisé sa traditionnelle brocante de l'Ascension.

Les visiteurs ont été ravis de chiner des petites merveilles auprès des très nombreux brocanteurs, et de profiter d'une météo radieuse.



PROCHAIN ÉVÉNEMENT

Super Loto de Noël

Le Dimanche 1er Décembre, l'association organise un Super Loto au Foyer Gérard PHILIPPE. Ouverture des portes à 11h30. Début des jeux à 13h30.

Le club recrute à partir de l'âge de 6 ans jusqu'aux adultes, filles et garçons (essais possibles sans engagement)



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Président : Frédérick LOCQUET par mail à fcchambry@yahoo.com

Secrétaire : Vincent ROGER au 06.33.79.71.91

Page Facebook : chambry football club

Le Président,
Frédérick LOCQUET

Loisirs et solidarité des retraités



L'association LSR accueille les retraités pour partager ensemble des moments d'échange et de partage autour de plusieurs activités (culturelles, physiques, de loisirs, des séjours, etc.). Voilà une bonne occasion de se divertir dans une bonne ambiance et dans la bonne humeur !

Cette année est très spéciale pour LSR. En effet, l'association a fêté ses 30 ans ! A cette occasion, tous les adhérents ont pu célébrer cet anniversaire, le 26 juin 2024, autour de bons repas, de joyeuses animations et de belles surprises.



Les activités hebdomadaires



LA GYMNASTIQUE

Le Mardi : 2 séances
10H00 et 11H00
au Foyer Gérard PHILIPPE

LA MARCHÉ

Le Jeudi à 14H00
RDV sur le parking de la
mairie





PIQUE-NIQUE A L'HIPPODROME DE LAON ARDON

Le 11 mai 2023, les adhérents ont pu participer à un pique-nique organisé par l'association. L'après-midi a été l'occasion de se divertir en jouant à la pétanque, aux jeux de société et faire de la marche.

DÉGUSTATION A L'HIPPODROME DE LAON ARDON

Les adhérents de l'association se sont régalés le jeudi 15 juin 2023 lors de la dégustation d'un colombo de porc à l'hippodrome. Tous les participants ont partagé un moment agréable et délicieux.

VOYAGE A AGDE

Du 1er au 8 juin 2024, l'association LSR a organisé un voyage à Agde. Diverses excursions étaient au programme : visite d'une manade, balade au Mont St Loup, balade en bateau pour découvrir les côtes du cap d'Agde, visite de Sète, visite du moulin à huile d'olives du Mont Ramus, visite d'un mas conchylicole avec dégustation, visite en petit train de Montpellier, visite de Frontignan avec dégustation, et visite du centre historique de Pézenas.

Les 57 participants ont été enchantés par ce magnifique séjour, sous un soleil radieux.



Le Président,
Philippe LARMIGNY
Tél : 06.72.67.55.89
Mail : philippe.larmigny@orange.fr



Coordonnées de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

Adresse : 60, rue de Chambry 02000 AULNOIS-SOUS-LAON

Tél. : 03.23.22.31.00

Mail : contact@ca-paysdelaon.fr

Site internet : ca-paysdelaon.fr/



FIN DE LA RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a institué le transfert obligatoire des compétences eau, eaux usées et pluviales aux Communautés d'Agglomération **au 1er janvier 2020**.

Depuis cette date, c'est donc la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon qui gère le service eau, eaux usées et du réseau pluvial de la commune. Elle a choisi de confier à **SUEZ Eau France** la gestion du service public d'eau potable de notre commune depuis le 1er mars 2020.

Le réseau d'assainissement collectif est géré par la **Communauté d'Agglomération** avec le recours de prestataires. Pour toute demande de contrôle de branchement d'assainissement, veuillez vous adresser directement à la Communauté d'Agglomération au 03.23.22.31.00.

Vous pouvez joindre les conseillers **Relation Clients Suez** au :
0977 408 408 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

et, en cas d'urgence, au : 0977 401 120

Vous êtes également les bienvenus à l'accueil de la SUEZ situé à Laon :

Accueil Relation Clients
Chemin de la Croix de Chivy
02000 LAON

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12 h et sur RDV de 14 à 16h

DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte et le traitement des déchets ménagers n'est plus une compétence de la commune. Ce service public est **géré par le SIRTOM du Laonnois**, un syndicat mixte (établissement public) dont est membre la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Pour connaître les horaires de collectes des déchets ou les horaires d'ouverture des déchetteries, rendez-vous sur le site du SIRTOM :

<https://www.sirtom-du-laonnois.com>



POUR INFO

Depuis le 01 juillet 2024, des composteurs sont distribués aux foyers de la commune qui n'en disposent pas.



BRÛLAGE A L'AIR LIBRE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année sur l'ensemble de la Région des Hauts-de-France.

Cette pratique est dangereuse et très polluante.



PROFITEZ D'UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Comment ?

- Broyer**
- Pailler**
- Composter**

► Un volume de végétaux réduit et la possibilité de les utiliser sur place

► Des sols plus fertiles grâce aux apports de matières organiques des végétaux

► Un jardin plus résistant à la sécheresse et aux maladies

QUELS DÉCHETS VERTS ?

Feuilles mortes, branches d'arbres, taille de haies, mauvaises herbes, tonte de pelouse

... ..

Pourquoi ?

Faire des économies !

En eau et en équipement :

- Pas d'achat de compost et de paillage pour le jardin
- Pas besoin de s'équiper d'une remorque et de transporter de l'essence pour aller à la déchèterie
- Économies d'eau grâce au paillage qui réduit l'évaporation de l'humidité des sols

Plus de bien-être !

- Plus de temps : pas besoin d'aller à la déchèterie, ni d'arroser
- Moins de pollution autour de soi

Réaliser une haie sèche

► Accueil de la biodiversité

Le retour au sol : une solution écologique

Compostés ou utilisés en paillage, les végétaux issus de l'entretien du jardin et du potager contribuent à améliorer la qualité des sols, qui manquent souvent d'apports en matières organiques. Ils deviennent plus résilients aux aléas climatiques : sécheresse, lessivage des sols, érosion...

DES ASTUCES POUR MOINS DE DÉCHETS ET PLUS DE NATURE

- 1 Favoriser les arbustes à croissance lente** et réduire le volume d'herbe coupée à éliminer en utilisant la fonction mulching de votre tondeuse. C'est moins de végétaux coupés dont il faut s'occuper.
- 2 Garder un coin sauvage** : prairie fleurie, tas de branches coupées... et laisser place à la nature ! Cet espace naturel permet d'accueillir et de nourrir les abeilles, papillons, hérissons...
- 3 Se rapprocher de sa collectivité pour savoir si elle propose** de prêter ou louer un broyeur de végétaux.

Il existe des solutions alternatives :

- **le compostage individuel**
- **le dépôt en déchetterie**
- **le paillage**

Retrouvez des conseils sur les différentes solutions pour valoriser vos déchets sur :

<https://www.agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/>

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

Seules les mairies équipées du dispositif de recueil peuvent recevoir les demandes de cartes nationales d'identités (CNI) ou de passeport, quel que soit votre lieu de domicile.

La commune équipée la plus proche de CHAMBRY est l'antenne du quartier Champagne à LAON.



Pour connaître toutes les mairies de France équipées du dispositif de recueil, rendez-vous sur notre site internet ou à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr> rubrique "services associés" / "où faire ma demande de passeport/cni?".

Étapes à suivre pour faire une demande de CNI ou passeport :



1/ PRÉ-DEMANDE EN LIGNE ET CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER :

Rendez-vous sur le site <https://ants.gouv.fr> rubrique "Vos démarches" - "CNI / Passeport".

Après saisie et validation de votre demande, vous recevrez un accusé de réception et vous connaîtrez **la liste des pièces à rapporter en mairie en plus de l'accusé de réception.**

En cas d'impossibilité de pré-saisir votre demande en ligne, vous pouvez vous rendre dans l'un des relais France Services (voir page suivante).

2/ DÉPLACEMENT EN MAIRIE :

Dans tous les cas, vous devrez vous déplacer dans l'une des mairies équipées du dispositif de recueil pour la vérification de votre dossier, des pièces justificatives et la prise d'empreintes. Nous vous recommandons de prendre rendez-vous avant de vous déplacer.

Pensez à anticiper votre demande car les délais de rendez-vous peuvent être plus ou moins longs en fonction des périodes de l'année (vacances d'été, fêtes de fin d'année, etc.)

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents (responsable légal), doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (responsable légal) auquel devra être joint la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Ce formulaire est téléchargeable sur notre site internet ou sur le site www.service-public.fr

Aucune démarche en mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.



FRANCE SERVICES

i Infos
Pratiques

Le **réseau France Services** a pour but de rapprocher les services publics des usagers. Ils se situent à **moins de 20 minutes de chez vous** et ce service est totalement **gratuit**.

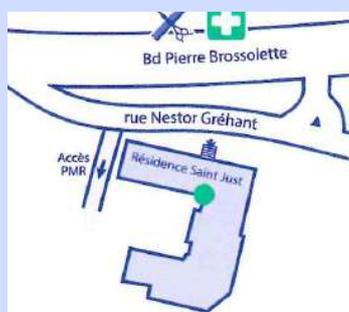
Les agents France Services et leurs partenaires **vous renseignent et vous accompagnent dans le cadre de vos démarches administratives** (demande de carte grise, de permis de conduire, de pré-demande de carte d'identité ou de passeport, création d'un compte retraite, déclaration de revenus, paiement des impôts, etc.).

Les usagers peuvent solliciter **9 services de l'Etat ou partenaires de l'Etat** au sein de ces relais France Services, dont la Direction générale des Finances Publiques, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, La Poste, France Travail, etc.

Il est recommandé de prendre rendez-vous pour une prise en charge rapide et efficace.

Il existe 2 relais France Services situés dans le Laonnois :

Annexe Montreuil France Services



3, rue Nestor Gréhant
02000 LAON

Tél. : 03.23.29.43.47

Horaires : de 9h à 12h les lundis et mardis /
de 14h à 17h les mercredis et jeudis /
de 10h à 12h les vendredis

CIJ Aisne



56, boulevard Gras-Brancourt
02000 LAON

Tél. : 07.44.89.92.55

Horaires : de 14h à 17h les lundis et mardis /
de 9h à 12h les mercredis et jeudis

Mail : franceservices.laon@gmail.com

RECENSEMENT CITOYEN



Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

La démarche à suivre est très simple :

- **en utilisant le service en ligne** accessible via France Connect sur le site www.service-public.fr rubrique "Fiches pratiques par thème" - "Papiers - Citoyenneté - Elections" - "Recensement citoyen, JDC et Service national"

Une pièce d'identité et une copie du livret de famille de vos parents seront nécessaires et devront être numérisées et jointes à votre demande.

- **ou en mairie** en présentant les pièces indiquées ci-dessus.



ÉLECTIONS

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Pour vous inscrire, trois solutions :

- **en utilisant le service en ligne** via France Connect (à condition d'être âgé d'au moins 18 ans). Une pièce d'identité et un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois seront nécessaires et devront être numérisés et joints à votre demande d'inscription. Dans certains cas, des documents complémentaires sont à fournir. Consultez au préalable le site www.service-public.fr ou renseignez-vous en mairie.

L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra pas aboutir.

- **par correspondance** en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.
- **en mairie** en présentant une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les demandes d'inscription peuvent être déposées tout au long de l'année.

Mais en cas de scrutin, elles devront être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de celui-ci.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE VA AVOIR LIEU AFIN D'ÉLIRE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX. LE COLLÈGE ÉLECTORAL EST CONVOQUÉ LE DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE 2024 POUR LE PREMIER TOUR.

Ainsi pour pouvoir voter lors de la prochaine élection municipale complémentaire, la date limite d'inscription était le 25 octobre 2024.

POUR VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION SUR UNE LISTE ÉLECTORALE :

Pour savoir si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, rendez-vous sur le site internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Vous devez avoir un compte France Connect pour effectuer cette démarche.

PROCURATIONS

Depuis le 1er janvier 2022, le mandataire de la procuration n'a plus besoin d'être électeur dans la même commune que le mandant. **Mais le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.**

Le nombre de procurations maximal par mandataire est de 1 procuration établie en France.

Il existe **trois possibilités pour établir une procuration** :

- **En présentiel** : dans un commissariat, une gendarmerie, un tribunal d'instance ou un consulat. Veuillez vous munir de votre numéro d'électeur ainsi que celui du mandataire.
- **Semi-dématérialisé** : via un compte **France Connect** sur le site www.maprocuration.gouv.fr . Vous devrez renseigner l'état civil et le numéro d'électeur du mandataire. Même en cas de procuration en ligne, le passage devant un policier, gendarme ou agent consulaire est nécessaire pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.
- **100% dématérialisé** : par le biais d'une **Identité numérique certifiée** via **France Identité** (voir page suivante), en vous rendant sur le site www.maprocuration.gouv.fr . Vous devrez saisir l'état civil et le numéro d'électeur du mandataire. Aucune autre formalité n'est nécessaire.



FRANCE IDENTITÉ

FRANCE IDENTITÉ : UN NOUVEAU DISPOSITIF

L'application **France Identité** a été généralisée le 14 février 2024. Ce nouveau dispositif vous permet d'utiliser l'application pour vous identifier sur France Connect mais également de créer des justificatifs d'identité à usage unique. Vous pourrez ainsi prouver votre identité sans divulguer toutes vos données, ce qui évitera tout risque d'usurpation d'identité.

Cette application est gratuite et facultative.

Pour utiliser l'application France Identité, **vous devez disposer de la nouvelle carte d'identité (format carte bancaire, voir l'exemple ci-contre) et être majeur.**



Pour télécharger l'application, rendez-vous sur le site : <https://france-identite.gouv.fr/> .



L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE

L'**identité numérique certifiée** permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitent jusqu'alors un déplacement de l'usager à des fins de vérification d'identité (ex : pour réaliser une procuration de vote pour les élections).

Pour faire certifier votre identité numérique, après avoir créé votre compte sur France Identité, vous devez :

1. **Initier une demande de certification de votre identité numérique** depuis l'application.
2. **Confirmer différents éléments relatifs à votre identité** (adresse mail, code personnel, lecture de votre carte d'identité en NFC). A la fin de cette étape, l'application générera un QR Code.
3. **Vous rendre (avec ou sans rendez-vous) dans une mairie bénéficiant d'un dispositif de lecture d'empreintes digitales.** Vous devrez vous munir de votre carte d'identité, de votre téléphone et du QR Code associé à votre demande. Dans les 48h suivant votre passage en mairie, vous recevrez un mail et un message dans l'application vous indiquant si votre demande de certification a été correctement effectuée.

LE PERMIS DE CONDUIRE NUMÉRIQUE



Vous pouvez également ajouter votre permis de conduire dans l'application. Ce permis numérique ne remplace pas le permis physique, il vient en complément afin de simplifier les usages de la route. **Le permis de conduire numérique peut être utilisé lors d'un contrôle routier, pour la location d'un véhicule ou pour vos démarches en ligne.**

Pour importer votre permis de conduire dans l'application, vous devez :

1. Télécharger votre relevé d'information restreint (RIR) depuis le site de Mes Points Permis,
2. Scanner le QR Code du RIR depuis l'application France Identité.

APPLICATION LOCALITI

i Infos
Pratiques



La Commune de Chambry a mis en place l'application mobile **Localiti** afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site (événements à venir, flash infos, actualités, etc.)

Pour cela, vous aurez besoin de :

1. Scanner le QR Code ci-contre avec votre téléphone ou de télécharger l'application LOCALITI sur App Store ou Google Play
2. Géolocaliser votre téléphone ou rechercher directement la commune en tapant "02000" ou "CHAMBRY" dans la barre de recherche
3. Enregistrer la commune dans vos favoris en cliquant sur : ❤️



Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens ... Tout cela **gratuitement** et **sans nécessité de se créer un compte** !

PAIEMENT DES FACTURES

Le règlement des factures (de garderie, TLPE, etc.) émises par la commune peut se faire :



- **Après d'un buraliste ou partenaire agréé** (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail)
- **Par chèque** à l'ordre du **TRÉSOR PUBLIC** à envoyer à la Trésorerie de Laon
- **Par carte bancaire sur internet** en vous connectant sur www.payfip.gouv.fr et en saisissant l'identifiant de la collectivité et la référence du titre indiqués sur la facture
- **Par prélèvement automatique** (contactez la mairie pour tout renseignement).

ASSISTANTES SOCIALES

Il n'y a plus de permanence sociale à Chambry.

En cas de besoin, contactez :

- Le SECRETARIAT des assistantes sociales au 03.23.24.61.31
- ou
- L'UTAS de Laon au 03.23.24.61.00



MOUSTIQUES TIGRES



Vous pensez avoir trouvé un moustique tigre, prenez une photo ou attrapez le spécimen et signalez-le sur <https://signalement-moustique.anses.fr>

NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES TIGRES S'INSTALLER

COUVREZ
LES RÉCUPÉRATEURS D'EAUX, LES CUVES ET AUTRES TONNEAUX. UN DRAP USAGÉ NON TROUÉ SUFFIT !

NETTOYEZ
LES RIGOLES, GOUTTIÈRES ET BONDES D'ÉVACUATION AFIN DE FACILITER L'ÉCOULEMENT DES EAUX.

VIDEZ
LES COUPELLES DE POT & FLEURS OU REMPLISSEZ LES DE SABLE. LES GANELLES POUR ANIMAUX, LES PIEDS DE PARAGOLS, LES BÂCHES PLASTIQUES... AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE.

JETEZ
VOS DÉCHETS (TYPES BOITES DE CONSERVE).

ABRITEZ
LES BROUETTES, ARROSOIRS, POUBELLES ET PNEUS USAGÉS...

ENTRETIENEZ
• LES PISCINES : VEILLEZ AU BON DOSAGE DU CHLORE.
• LES BASSINS D'AGRÈMENT : NETTEZ DES POISSONS, ILS MANGERONT LES LARVES.

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES

GRÂCE AUX EFFORTS DE CHACUN NOUS POUVONS RALENTIR SA PROGRESSION

eston / Conseil départemental de l'Aisne - avril 2019



FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est un danger pour les abeilles. Sa progression impacte l'apiculture, filière déjà fragilisée par d'autres facteurs (maladies des abeilles, aléas climatiques, facteurs environnementaux). A ce jour, le seul moyen de réduire la pression prédatrice sur les ruchers est la destruction des nids de frelons asiatiques.

Dans le Département de l'Aisne, un protocole a été décidé entre le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et l'ASAD (Association Apicole Départementale de l'Aisne).

ATTENTION :

Le SDIS n'intervient à titre gratuit que s'il y a eu intervention préalable d'un apiculteur figurant sur la liste des cueilleurs d'essaims.

Le protocole et la liste des cueilleurs d'essaims sont téléchargeables sur notre site internet ou disponibles en mairie



TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

i Infos
Pratiques



Du Lundi au Vendredi
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les Samedis
de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les Dimanches et Jours fériés
de 10h00 à 12h00

N.B. : Ces horaires s'appliquent aux travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, motoculteurs, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

LUNDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 17h00
MARDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30 (accueil téléphonique uniquement)
MERCREDI	De 09h00 à 11h30 (accueil téléphonique uniquement) De 13h30 à 17h00
JEUDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 17h00
VENDREDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30 (accueil téléphonique uniquement)

